



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الأغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Dix-septième session ordinaire

Rome (Italie), 18-22 février 2019

**EXAMEN DU RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR
L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE**

TABLE DES MATIÈRES

| | Paragraphes |
|---|-------------|
| I. Introduction..... | 1-3 |
| II. Faire mieux connaître le rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans la sécurité alimentaire et la concrétisation des ODD pertinents | 4-6 |
| III. La contribution des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture aux quatre piliers de la sécurité alimentaire et à la concrétisation des ODD pertinents | 7-13 |
| IV. Indications que la Commission est invitée à donner | 14 |

Le code QR peut être utilisé pour télécharger le présent document. Cette initiative de la FAO vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Les autres documents de la FAO peuvent être consultés à l'adresse www.fao.org.



CGRFA 17

I. INTRODUCTION

1. La Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (dénommée ci-après la Commission), à sa seizième session ordinaire, a examiné le document intitulé *Sensibilisation au rôle des ressources génétiques dans la sécurité alimentaire et la nutrition*¹. Elle a souligné l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) du point de vue de la production alimentaire, ainsi que des quatre dimensions de la sécurité alimentaire.
2. La Commission a demandé à la FAO d'élaborer une étude sur la contribution des RGAA aux quatre dimensions de la sécurité alimentaire et à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD) qui s'y rapportent, et de présenter les résultats de cette étude dans le projet de rapport révisé sur *L'état de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*. Elle a également appelé la FAO à inviter les Membres et les observateurs à transmettre des éléments au Secrétariat². Par ailleurs, elle a demandé à l'Organisation d'établir des rapports réguliers sur ses activités de sensibilisation concernant les contributions des RGAA à la sécurité alimentaire et a souligné l'importance de sa collaboration avec les comités techniques de la FAO et le Comité de la sécurité alimentaire mondiale³.
3. Le présent document donne des informations sur diverses activités de la FAO qui contribuent à faire mieux connaître le rôle important des RGAA dans la sécurité alimentaire et la concrétisation des ODD. Il contient également une synthèse de l'étude portant sur la contribution des RGAA aux quatre piliers de la sécurité alimentaire.

II. FAIRE MIEUX CONNAÎTRE LE RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE DANS LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET LA CONCRÉTISATION DES ODD PERTINENTS

4. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (dénommé ci-après le Programme 2030) et les ODD fournissent un plan d'action intégré et universel à tous les pays, et considèrent la biodiversité et les RGAA comme cruciales pour la sécurité alimentaire et le développement. La FAO et la Commission ont continué à faire mieux connaître, dans les différentes enceintes politiques, le rôle important des RGAA dans la sécurité alimentaire et la réalisation du Programme 2030 et des ODD:
 - i. En 2017 et 2018, le Président de la Commission a fait rapport au Forum politique de haut niveau pour le développement durable sur la contribution de la Commission aux thèmes annuels du Forum, dans le cadre de l'apport de la FAO.
 - ii. La FAO s'est efforcée de faire mieux comprendre l'importance des ressources génétiques dans le contexte de l'ODD 2. Elle a participé à la réunion du Groupe d'experts sur les progrès accomplis dans la réalisation de l'ODD 2 en préparation du Forum politique de haut niveau (juin 2017)⁴ et à l'examen thématique de l'ODD 2 par le Forum politique de haut niveau, intitulé *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable*⁵.
 - iii. L'importance des ressources génétiques du point de vue de la sécurité alimentaire et de la nutrition faisait aussi partie des messages transmis par l'Organisation au segment de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies.
 - iv. La FAO a contribué aux négociations de la résolution A/C.2/73/L.7 de la Deuxième Commission de l'Assemblée générale des Nations Unies, chargée du développement agricole, de la sécurité alimentaire et de la nutrition, en fournissant des éléments factuels et une assistance technique à l'appui de la formulation du texte, y compris des suggestions

¹ CGRFA-16/17/5.

² CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 21.

³ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphes 19 à 23.

⁴ http://www.fao.org/fileadmin/templates/Ion/2017_HLPF/EGM2/Draft_EGM_Full_Report_Draft_28_Aug-clean.pdf.

⁵ https://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/14371SDG2_format.revised_FINAL_28_04.pdf.

relatives à l'intégration de la biodiversité comme l'une des conditions essentielles de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

- v. Les rapports du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition (HLPE) qui portent l'un sur l'exploitation forestière durable pour la sécurité alimentaire et la nutrition et l'autre sur la nutrition et les systèmes alimentaires mentionnent les ressources génétiques comme la base de l'amélioration des rendements.
- vi. Un dialogue multipartite sur l'intégration systématique de la biodiversité dans tous les secteurs agricoles, organisé conjointement avec la Convention sur la diversité biologique (CDB), s'est tenu au Siège de la FAO, à Rome, du 29 au 31 mai 2018⁶. Il comportait des séances plénières et des groupes de travail parallèles, qui se sont penchés sur des aspects particuliers de l'intégration de la biodiversité: législation nationale, gouvernance mondiale, certification, et mesures d'incitation et investissements (programmes de normes volontaires, par exemple) destinés à protéger la biodiversité locale.
- vii. Un colloque d'experts de haut niveau sur les systèmes alimentaires autochtones s'est déroulé du 7 au 9 novembre 2018 au Siège de la FAO, à Rome⁷. Des experts et des chercheurs du monde entier se sont réunis pour présenter des recherches sur les systèmes alimentaires autochtones réalisées dans différentes régions et ont réfléchi à des moyens de renforcer les actions de protection et de tirer le meilleur parti de leurs contributions afin de concrétiser les ODD.

5. Par ailleurs, la FAO a élaboré et diffusé une série de documents techniques et de politique générale sur les ressources génétiques et la sécurité alimentaire dans des systèmes alimentaires durables:

- i. La brochure de la FAO intitulée *Agriculture durable et biodiversité. Des liens inextricables*⁸ présente les travaux de la Commission et les contributions des RGAA à la sécurité alimentaire. Elle présente également les travaux de l'Organisation sur l'intégration systématique de la biodiversité dans les secteurs de l'agriculture, de la pêche et des forêts en tant que condition indispensable à la concrétisation de la sécurité alimentaire et de la nutrition. Elle montre les innombrables avantages que la biodiversité et les écosystèmes comportent pour les populations en ce qu'ils leur fournissent des aliments nutritifs, de l'eau propre, un abri et des matières premières qui permettent de satisfaire leurs besoins primaires. La brochure révisée intitulée *La biodiversité au service de l'agriculture durable. Le travail de la FAO dans le domaine de la biodiversité au service de l'alimentation et de l'agriculture*⁹ a été mise à la disposition des participants à la quatorzième Conférence des Parties à la CDB.
- ii. Pour donner suite aux orientations formulées précédemment sur les indications géographiques¹⁰, la FAO et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) ont publié *Strengthening sustainable food systems through geographical indications. An analysis of economic impacts*¹¹ [Renforcer les systèmes alimentaires durables grâce aux indications géographiques. Analyse des répercussions économiques].

⁶ <http://www.fao.org/about/meetings/multi-stakeholder-dialogue-on-biodiversity/fr/>.

⁷ <http://www.fao.org/indigenous-peoples/fr/>.

⁸ <http://www.fao.org/3/a-i6602f.pdf>.

⁹ <http://www.fao.org/3/CA2227FR/ca2227fr.pdf>.

¹⁰ *Territoires, produits et acteurs locaux: des liens de qualité. Guide pour promouvoir la qualité liée à l'origine et des indications géographiques durables.* <http://www.fao.org/3/a-i1760f.pdf>.

¹¹ <http://www.fao.org/3/I8737EN/i8737en.pdf>.

- iii. La FAO a publié *Transformer l'alimentation et l'agriculture pour réaliser les ODD. 20 actions interconnectées pour orienter les décideurs*¹² et *Les 10 éléments de l'agroécologie. Guider la transition vers des systèmes alimentaires et agricoles durables*¹³, qui contiennent tous les deux des mesures relatives aux RGAA.
- iv. Le Secrétariat de la Commission a coordonné le module B8 sur les ressources génétiques pour une production agricole intelligente face au climat, qui complète les chapitres sectoriels de la section B («Production agricole et utilisation des ressources naturelles») du Guide de référence sur l'agriculture intelligente face au climat¹⁴.
- v. La FAO a présenté les travaux de la Commission et a souligné l'importance des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture lors de conférences en Amérique latine – Symposium international sur les ressources génétiques pour l'Amérique latine et les Caraïbes (SIRGEAC) – en Amérique du Nord et en Amérique centrale (CAB International) et à un atelier d'experts sur l'étude de scénarios dans le cadre de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques.
- vi. Le Bureau régional de la FAO pour l'Asie et le Pacifique, à la trente-quatrième session de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique, a lancé la publication *Future Smart Food: Rediscovering Hidden Treasures of Neglected and Underutilized Species for Zero Hunger in Asia*¹⁵ [Demain, des aliments plus malins. Redécouvrir les atouts cachés des espèces négligées et sous-exploitées pour éliminer la faim en Asie].

6. En 2017, la FAO, en partenariat avec le Fonds international de développement agricole (FIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Programme alimentaire mondial (PAM), a lancé *L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde*, qui a ouvert une nouvelle page en matière de suivi des progrès réalisés en vue de libérer le monde de la faim et de la malnutrition, dans le cadre des ODD¹⁶. Cette publication met en lumière plusieurs innovations destinées à promouvoir de nouvelles façons de penser la sécurité alimentaire et la nutrition dans le contexte du Programme 2030 et en réponse aux défis associés au Cadre d'action de la deuxième Conférence internationale sur la nutrition (CIN2) et à la Décennie d'action des Nations Unies pour la nutrition (2016-2025). Il ne fait aucun doute qu'il est nécessaire d'opérer une transition vers des systèmes agricoles et alimentaires tenant compte de la nutrition qui fournissent des denrées de qualité et sans danger pour la santé et qui favorisent ainsi des régimes alimentaires sains pour tous. Le Programme de travail pluriannuel de la Commission¹⁷ prévoit un axe sur la nutrition¹⁸ dans lequel sont intégrés tous les aspects de la sécurité alimentaire.

III. LA CONTRIBUTION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE AUX QUATRE PILIERS DE LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET À LA CONCRÉTISATION DES ODD PERTINENTS

7. Par la lettre circulaire C/CBD-7 du 22 mai 2017, les Membres et les observateurs ont été invités à adresser au Secrétariat des contributions à l'étude du rôle des RGAA dans la sécurité alimentaire, qui ont été examinées dans le cadre de la préparation de cette étude.

8. La FAO a commandé l'étude de référence numéro 69 sur la contribution de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture aux quatre piliers de la sécurité alimentaire et à la concrétisation des ODD pertinents, compte tenu des apports des Membres et des observateurs. Les résultats de l'étude ont été pris en considération dans *L'État de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture dans le monde*.

¹² <http://www.fao.org/publications/transforming-food-agriculture-to-achieve-sdg/fr/>.

¹³ <http://www.fao.org/3/I9037FR/i9037fr.pdf>.

¹⁴ <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture-sourcebook/fr/>, <http://www.fao.org/climate-smart-agriculture/fr/>.

¹⁵ <http://www.fao.org/3/I9136EN/i9136en.pdf>.

¹⁶ <http://www.fao.org/3/I9553FR/i9553fr.pdf>.

¹⁷ CGRFA-17/19/13.

¹⁸ CGRFA-17/19/6.

9. L'étude conclut que la **disponibilité** dépend en définitive de la production. Les RGAA fournissent les matières premières nécessaires à la sélection de nouvelles variétés et races. Les programmes d'amélioration génétique ont largement contribué à accroître les rendements des cultures et de l'élevage au cours des dernières décennies et commencent à porter leurs fruits en aquaculture. Ils ont permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté. Les aliments d'origine animale ou végétale prélevés dans la nature augmentent l'offre de nourriture. Bien que la part globale de ces aliments dans les approvisionnements soit modeste, ceux-ci apportent une contribution non négligeable dans le cas de certains produits et dans les zones situées à l'intérieur ou à la marge des habitats naturels. Le poisson capturé représente environ la moitié de l'offre mondiale de poisson. En outre, la biodiversité contribue aux disponibilités alimentaires en prêtant différents types de services écosystémiques, comme la fourniture d'aliments pour les animaux domestiques, la formation et la restauration des sols, ou encore la pollinisation. Le principal défi consistera à faire en sorte que l'offre d'aliments satisfasse les besoins énergétiques de la population mais apporte aussi tous les nutriments nécessaires. Il faudra veiller à ce que l'utilisation des denrées soit plus efficace (en réduisant le gaspillage, par exemple) et à ce que la hausse de la production ne se fasse pas au détriment des ressources naturelles indispensables à la production future ni d'autres services écosystémiques.

10. La biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture améliore l'**accès** des ménages et des personnes à l'alimentation, ce de plusieurs manières. Au niveau des ménages, la production alimentaire (ou la fourniture de produits et de services pouvant être vendus en échange d'espèces qui servent à acheter de la nourriture) repose généralement sur l'utilisation de ressources génétiques bien adaptées aux conditions locales, en particulier dans les zones où l'environnement est hostile et où les ménages ne sont pas en mesure d'obtenir des intrants. La biodiversité associée est particulièrement importante du point de vue de la fourniture de services écosystémiques aux producteurs qui disposent de faibles ressources. En contribuant à l'augmentation de la production, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture améliore l'accès à la nourriture des exploitants pratiquant l'agriculture de subsistance et contribue à accroître les revenus en espèces issus de l'agriculture à vocation commerciale. De plus, une production accrue exerce une pression à la baisse sur les prix des denrées alimentaires. La biodiversité associée et les aliments prélevés dans la nature peuvent constituer une source importante de nourriture pour les ménages ruraux. Ils peuvent aussi fournir divers produits alimentaires ou non (bois d'œuvre, bois de feu, substances médicinales, etc.) qui peuvent être vendus afin d'obtenir des espèces qui serviront à acheter de la nourriture. Les ressources de propriété commune et certains services écosystémiques sont également une source considérable de revenus en espèces pour les ménages ruraux.

11. La diversité des régimes alimentaires et donc, en amont, la biodiversité des systèmes alimentaires sont un élément crucial de la nutrition humaine. D'après les informations issues de la base de données du Réseau international des systèmes de données sur l'alimentation (INFOODS) et de plusieurs études sur la composition des aliments, il existe de fortes variations de la composition nutritionnelle aux niveaux des espèces et des sous-espèces. En plus de servir de base à la sélection de cultivars plus nutritifs, les aliments prélevés dans la nature et les espèces négligées ou sous-exploitées peuvent eux-mêmes constituer un moyen d'améliorer la nutrition. De nombreuses sortes d'écorces d'arbre, de gommes et de résines, de racines, de fruits, de galls, de tiges, de champignons, de miel et d'animaux (y compris de poissons) sont riches en protéines, en acides gras, en vitamines et en minéraux, entre autres micronutriments. Pour une **utilisation** adéquate, il faut connaître les aliments et savoir les transformer, les stocker et les préparer mais aussi avoir accès à des intrants non alimentaires comme de l'eau propre et du combustible. Or, les connaissances traditionnelles relatives à de nombreux éléments de la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris à la transformation et à la préparation des produits alimentaires traditionnels, se perdent.

12. La diversité est importante pour la **stabilité**, tant au niveau des ménages qu'à plus grande échelle. La présence de tout un éventail d'espèces, de variétés et de races productrices de nourriture ayant des cycles de vie et des capacités d'adaptation différents contribue à maintenir les approvisionnements alimentaires au fil des saisons. Dans de nombreux pays du monde, les aliments prélevés dans la nature sont utilisés de longue date pour lisser les variations saisonnières de la production agricole et pour faire face aux pénuries alimentaires en cas d'urgence. Par ailleurs, un système agricole diversifié sera plus résilient face aux variations climatiques enregistrées d'une année à l'autre, ainsi qu'à différents types de chocs (notamment les organismes nuisibles et les maladies) et

aux fluctuations de prix. Les pratiques comme la polyculture, la rotation des cultures et l'association agriculture-élevage aident à répartir les risques de mauvaise récolte. Certaines formes de polyculture permettent également de réduire les infestations d'organismes nuisibles et la gravité des maladies. S'agissant des produits alimentaires ou non qui sont destinés à la vente, la diversité peut également contribuer à maintenir la stabilité des revenus face aux risques commerciaux. La conservation *in situ* et *ex situ* des RGAA est un élément important de la stabilité.

13. L'étude a mis en évidence un certain nombre de lacunes de connaissances dans le domaine des RGAA. Elle a notamment permis de relever d'importantes lacunes dans les données, au niveau des sous-espèces, qui concernent le nombre et la superficie plantée pour différentes variétés végétales, la population de plusieurs races d'animaux d'élevage ou les stocks de ressources génétiques aquatiques, les disparités de productivité entre variétés et espèces, et les variations de la composition nutritionnelle à l'échelon des sous-espèces. La plupart des pays ne collectent pas régulièrement de données sur le prélèvement et la consommation d'aliments issus de la flore et de la faune sauvages. Il n'y a pas de collecte systématique de données sur des pratiques comme l'association agriculture-élevage, la culture intercalaire et la polyculture, ni sur la production des jardins potagers. Il est important que les pays mettent en place des systèmes de collecte de données afin d'améliorer les informations sur la biodiversité.

IV. INDICATIONS QUE LA COMMISSION EST INVITÉE À DONNER

14. La Commission souhaitera peut-être:

- se féliciter des activités de la FAO visant à faire mieux connaître la contribution des RGAA à la sécurité alimentaire et à la concrétisation des ODD et inviter l'Organisation à poursuivre ces travaux;
- prendre note de l'étude de référence numéro 69 et demander au Secrétariat d'élaborer une brochure sur la contribution des RGAA à la sécurité alimentaire, sur la base des messages essentiels contenus dans le présent document.